

Les projets d'éoliennes dans la montagne ardéchoise : 6 puis 9 et maintenant 23 ! Où s'arrêteront-ils ?

Un peu d'histoire :

décembre 2003

Après des tentatives infructueuses d'implantations sur les communes de Montselgues et Sablières (serre de la Dame), un dossier est déposé par la société Valeco-Eole en vue de la construction de **6 éoliennes** le site de Peyre-Fontanille (Sablières) en surplomb de la vallée de la Drobie

mars 2005

La Commission départementale des sites rejette le dossier à l'unanimité des services de l'Etat sur la base de la qualité exceptionnelle des paysages concernés ("site remarquable, ligne de crête majeure, la hauteur des machines écraserait le site, etc..."sic). Le permis est retiré.

décembre 2005

Deux nouveaux dossiers sont déposés sur le même site élargi à une petite partie du territoire de Saint-Jean de Pourcharesse. Ils portent désormais sur **9 éoliennes** plus hautes et plus puissantes que les précédentes refusées.

février 2006

La Commission départementale des sites émet alors un avis favorable sur le projet. Il faut dire qu'entre temps le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a "découvert" que le site de Fontanille (et lui seul) fait exception à la qualité paysagère reconnue de la Corniche du Vivarais cévenol. Il peut donc être investi par des machines de plus de 100 mètres de hauteur !!

juillet 2014

Après bien des péripéties, (premiers permis annulés par le Tribunal administratif, nouveaux dossiers déposés, recours nombreux...), la société Valeco Eole, constatant au bout de 7 années de mesures sur le site "un gisement éolien complexe"(sic), annonce qu'elle est prête à abandonner les permis de Peyre-Fontanille qu'elle a fini par obtenir ! Mais il faudrait pour cela qu'elle puisse mener à bien un nouveau projet, situé à quelques kilomètres de là, sur le crête emblématique de Pratabérat, face à la table d'orientation du col de Meyrand.

Et cette fois ce sont **23 éoliennes de 150 mètres de haut** qui sont annoncées sans vergogne et au mépris du plus beau panorama montagnard de l'Ardèche méridionale.

Aujourd'hui en octobre 2018, qu'en est-il ?

La société Eléments a repris le dossier Valeco des 23 machines et elle a d'ores et déjà lancé une étude de faisabilité sur les communes de Montselgues, Sablières, Borne, Loubaresse, Laval d'Aurette et Saint-Laurent-les-bains.

Association de protection et de préservation du site de Pyre et de ses environs (APPPE) - Octobre 2018